

# LE PUY-SAINT-MARTINOIS

OCTOBRE 2022 / NUMERO 91



## L'EDITORIAL DU MAIRE

**Anthony CÉLÉRIEN**

L'été se termine et une fois de plus, le dynamisme de Puy-Saint-Martin a brillé. Que dire de toutes ces associations qui ont œuvré à animer le village, à part leur apporter le soutien qu'elles méritent. Le marché estival « Les cabas du soleil », organisé par PSMi, a une fois de plus rencontré un réel succès ; la vogue a pu renaître de ses cendres après 2 années d'absence, le tout porté par un Comité des Fêtes rajeuni et ambitieux. CPPSM, Conviviale Pétanque Puy-Saint-Martin, après son concours estival du jeudi, a su nous amener certains meilleurs joueurs mondiaux lors de sa grande finale. Une réussite ! J'en passe et des meilleurs, car tout ce tissu associatif, mené par des bénévoles motivés, est à la base du rayonnement de notre village. Grâce à leur engagement, les gens d'ici et d'ailleurs ont pu passer un bel été à Puy-Saint-Martin en Drôme Provençale ! La rentrée est passée, l'automne arrive doucement, accompagné des inquiétudes qui nous concernent tous : après un été de sécheresse et d'incendies qui a montré à quel point notre planète est fragile, la guerre en Europe, la crise

énergétique, l'inflation galopante, nous devons plus que jamais œuvrer à notre petit niveau et comprendre que nos habitudes de vie doivent évoluer. Les restrictions d'urgence, par nature, ne peuvent pas emporter l'unanimité. C'est à longueur d'année maintenant que nous devons mieux gérer nos ressources et notre impact. Ce doit être une « sobriété heureuse » et non une contrainte qui nous tombe dessus...facile à dire...

Quoi qu'il en soit, mon optimisme l'emporte, les projets pour Puy-Saint-Martin avancent et vont, j'en suis encore plus persuadé, dans le bon sens. L'équipe municipale travaille, entourée des instances territoriales qui savent nous soutenir, le Département, la Région, et surtout Montélimar Agglomération qui a su nous accueillir et avec qui toutes les ambitions pour notre territoire sont possibles.

Voici donc le 91<sup>ème</sup> numéro de votre journal municipal. Prenez plaisir à le lire, notez bien les rendez-vous et événements à venir. Le Covid semble s'éloigner peu à peu, laissons place à la convivialité villageoise !

## DANS CE NUMERO

INFOS PRATIQUES .....	2
LES ELUS VOUS INFORMENT.....	4
LE CONSEIL DES JEUNES.....	11
PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE.....	12
DES TALENTS A LA UNE.....	21
UN PEU D'HISTOIRE .....	22
EVENEMENTS DE L'ETE EN PHOTOS .....	23
AGENDA .....	24

Directeur de Rédaction : Anthony Célérien  
Comité de Rédaction : Irène Maurin, Barbara Bréhéret, Claude Costechareyre  
Edition : Anne-Marie Cahart  
Impression : Veziant (Crest)

<b>Mairie de Puy-Saint-Martin</b>	1, place de la Mairie  Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h30 Fermeture le mercredi Vendredi : 9h00-12h30, et 14h00-16h00	Tél. 04 75 90 16 70 accueil@puy-saintmartin.fr 07 87 15 16 13 (pour urgences hors heures d'ouverture de la mairie)
<b>Agence postale communale</b>	Maison des Lettres Mardi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00 à 18h00 Samedi : 9h00-12h00	Tél. 04 75 01 00 72 Levée du courrier : - Lundi au vendredi : 12h00 - Samedi : 11h30
<b>Médiathèque Municipale</b>	Maison des Lettres  Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00 Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00 Fermé les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires	Tél. 04 75 90 28 08 bibliopuy@gmail.com
<b>Ecole</b>	4, Grande Rue	Tél. 04 75 90 15 35
<b>CCAS permanence</b>	Sur rendez-vous à la mairie	Tél. 04 75 90 16 70 irene.maurin@puy-saintmartin.fr
<b>Amicale laïque Puy-Saint-Martin</b>	8, rue du 11 Novembre 1918	Tél. 06 72 00 58 95 Tél. 04 75 90 28 84 <a href="mailto:amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr">amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr</a>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés sur Puy-Saint-Martin et Roynac  De 12h10 à 13h40 et de 16h10 à 18h20	Tél. 06 82 94 11 93 <a href="mailto:andrea.borel@montelimar-agglo.fr">andrea.borel@montelimar-agglo.fr</a>
<b>Assistant(e) social(e)</b>	33, avenue d'Espoulette, Montélimar	Tél. 04 26 79 10 40
<b>Conciliateur de Justice</b>	Mardi après-midi à Puy-Saint-Martin sur rendez-vous (intervention gratuite)	Tél. 06 64 95 70 28 <a href="mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr">didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr</a>
<b>Cabinet d'infirmiers</b>	7, rue du 19 mars 1962	Tél. 04 75 98 92 18
<b>Ostéopathe</b>	Marianne Duligner Chemin des Mourrats	Tél. 04 75 04 89 76
<b>Kinésithérapeute</b>	Grégoire Cottin 9, rue des Terrasses de Provence Cours de Yin Yoga les jeudis à 12h30 et à 17h30 Cours de pilates les mardis à 18h	Tél. 04 75 01 73 38

<b>Psychologue</b>	Anne Chimchirian 6, Grande Rue	Tél. 06 20 12 63 39 anne.chimchirian@gmail.com
<b>Hypnothérapeute</b>	Cécile Bayard 11, rue des Rédis	Tél. 06 74 34 54 75
<b>Pharmacie Centrale de la Valdaine</b>	Route de Montélimar 26450 Cléon d'Andran	Tél. 04 75 90 12 02 <a href="https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/">https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/</a>
<b>Brigade de Gendarmerie</b>	Route d'Aleyrac 26160 La Bégude-de-Mazenc	Tél. 04 75 46 22 06 cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr
<b>Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine</b>	1940, avenue de Fourège (route de Cléon) 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion	Tél. 04 75 91 89 82



Site internet de la commune : <https://puysaintmartin.fr/fr/>

Scannez le QR code ci-contre



**VIGILANCE ORAGES**

<p>Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri</p>	<p>Évitez les sorties en montagne ou en forêt</p>	<p>Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi</p>
<p>Abritez-vous dans votre véhicule (ni décapotable, ni toit en plastique)</p>		<p>Ne courez pas, ni marchez à grandes enjambées</p>
<p>Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés</p>	<p>Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques</p>	<p>Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol</p>

- INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
- SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- RESPECTEZ les consignes données par les autorités

## Présentation des agents communaux

Dans le précédent numéro du Puy-Saint-Martinois, nous vous avons présenté l'ensemble des élus qui constituent le Conseil Municipal, présentation qui ne serait pas complète sans y associer l'ensemble des agents de la commune qui nous accompagnent et nous apportent leurs compétences et leur expérience. Leur modestie les empêche de se prêter à l'exercice de la photo et ils ont choisi de se présenter de la manière la plus simple.

<b>Service administratif</b>	Marine-Olivia FRÉMION	<b>Secrétaire générale de mairie</b>	Finances et Ressources humaines
	Aline LANTONNAT	<b>Agent d'accueil et de gestion administrative</b>	Accueil, état civil et urbanisme
	Patricia PLUMEL	<b>Agent d'accueil polyvalent</b>	Poste et médiathèque, accueil mairie annexe
<b>Service scolaire</b>	Corinne NOYER	<b>Agent social faisant fonction d'ATSEM</b>	ATSEM classe maternelle
	Evelyne GROS	<b>ATSEM</b>	ATSEM classe maternelle
<b>Services techniques</b>	Jean-Marc CUTIVEL	<b>Responsable des services techniques</b>	Services techniques
	Francis BARON	<b>Agent polyvalent des services techniques</b>	Services techniques
	Johan CROZAT	<b>Agent polyvalent des services techniques</b>	Services techniques
<b>Service culturel</b>	Auréliе GRIFFON	<b>Professeur de musique</b>	Flûte et flûte traversière
	Anne MONTAGARD	<b>Professeur de musique</b>	Clarinette et éveil musical
	Isabelle PAVAGEAU	<b>Professeur de musique</b>	Piano et chant
	Isabelle SION	<b>Professeur de musique</b>	Violoncelle et chant
	Armen USTUN	<b>Professeur de musique</b>	Piano
	Romain VERGNON	<b>Professeur de musique</b>	Guitare, batterie et trompette

## Quelques règles d'urbanisme à ne pas oublier

Par Denis PERRIN

### Les documents d'Urbanisme

La commune de Puy-Saint-Martin a approuvé son Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 30 novembre 2017. Il est composé principalement du règlement et d'un plan de zonage. L'ensemble des pièces du PLU sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

Depuis juin 2018, Montélimar-Agglomération a engagé l'élaboration d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui est dans la phase « concertation du public » sur les 27 communes.

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer les demandes d'urbanisme en ligne sur le site de Montélimar-Agglomération via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

### Rappel des différentes autorisations avant de commencer les travaux

Il est rappelé que dans le cadre de travaux - nouvelle construction, extension ou changement de destination de bâtiments existants, ces travaux doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. En fonction de la nature des travaux, il sera nécessaire de déposer une demande de Permis de Construire (PC) ou une Déclaration Préalable (DP).

Pour demander un Permis de Construire, faire une Déclaration Préalable, ou toute autre demande d'urbanisme, il faut se procurer des formulaires distincts (type CERFA) qui sont disponibles sur internet. Les dossiers complets (formulaires et pièces justificatives) doivent être déposés en mairie. Elle enregistre les dossiers et les transmet à Montélimar-Agglomération qui en assure l'instruction.

### Travaux nécessitant une demande de Permis de Construire (PC)

Les cas les plus courants sont :

- Construction d'une maison individuelle.
- Agrandissement d'une maison individuelle existante.
- Terrasse surélevée, véranda pergola d'une surface supérieure à 40m<sup>2</sup>.
- Piscine couverte (hauteur supérieure à 1,80m).
- Abri de jardin, abri de piscine, garage, cabanon d'une surface supérieure à 20m<sup>2</sup>.
- Changement de destination si modification de la structure porteuse ou de la façade.

### Travaux nécessitant une Déclaration Préalable (DP)

Les cas les plus courants sont :

- Agrandissement : surélévation, véranda, pièce supplémentaire.
- Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : porte fenêtre, toiture.

- Transformation d'un garage en pièce d'habitation.
- Ravalement de façade.
- Construction nouvelle (abri de jardin, garage.) d'une surface supérieure à 5m<sup>2</sup> et inférieure à 20m<sup>2</sup>.
- Serres d'une surface supérieure à 5m<sup>2</sup>.
- Piscine d'une surface inférieure à 100m<sup>2</sup>.
- Installation d'une caravane dans un jardin.
- Clôture et mur.
- Changement de destination d'une construction sans modification de la structure porteuse ou de la façade.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment.



### Besoin d'aide

Une fois votre projet réfléchi, vous pouvez vous renseigner auprès du Secrétariat de mairie pour vérifier sa conformité avec la réglementation (PLU), ou prendre un rendez-vous avec **Michel DASPE**, Conseiller municipal en charge de l'urbanisme.

### Bon à savoir :

- Toute demande déposée en mairie ne vaut pas autorisation.
- La commune a un mois pour instruire une DP, deux mois pour un PC.
- La commune vérifie que les travaux respectent les règles du PLU.
- En cas d'opposition de la commune, il faut reprendre la procédure.
- La non-déclaration de travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Plus d'informations sur l'Urbanisme et le PLU de Puy-Saint-Martin sur le site [www.puysaintmartin.fr](http://www.puysaintmartin.fr), rubrique environnement/urbanisme/cadre de vie et sur [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr), rubrique aménagement du territoire et planification.

## Rentrée des classes

Par Irène MAURIN

La rentrée des classes s'est effectuée dans la bonne humeur, le 1er septembre dans une cour inondée de soleil. Un pot de bienvenue a été offert par la municipalité aux parents, aux enseignants et aux ATSEM ce jour-là.

Il y a deux classes cette année à Puy-Saint-Martin :

- La classe des maternelles avec 21 élèves répartis en 4 niveaux : les tout-petits, les petits, les moyens et les grands. C'est Julie qui est l'enseignante titulaire de cette classe. Elle est à temps partiel et ne travaille pas le lundi. C'est donc Simon qui assure la classe des maternelles le lundi. Nous souhaitons la bienvenue à Simon qui a fait sa toute première rentrée cette année à Puy-Saint-Martin. Les enseignants de maternelle sont secondés par Corinne et Evelyne, ATSEM et employées par la commune.
- La classe des CP/CE1 avec 13 élèves. L'enseignante est Mireille qui est également directrice de l'école de Puy-Saint-Martin.

Les enfants de Puy-Saint-Martin et de Roynac qui auront 3 ans à partir de janvier 2023 feront leur rentrée à leur date anniversaire. Ils seront chez les tout-petits, ce qui portera le nombre d'enfants à 26 en maternelle.

34 élèves sont donc scolarisés à Puy-Saint-Martin, soit une baisse de 2 élèves par rapport à la rentrée 2020/2021.

Pour information, l'école de Roynac compte 42 élèves cette année, contre 46 l'an passé.

Le lotissement « Le Sud » devrait amener des familles avec enfants dès l'automne 2023, ce qui va contribuer à augmenter les effectifs de l'école.

Belle année scolaire à tous !



## La Commune de Puy-Saint-Martin sera bientôt adhérente à l'Espace Numérique Départemental

Par Michel Pépin

Le Conseil Municipal a entrepris la démarche auprès de la Médiathèque Départementale pour accéder aux ressources numériques développées par le Département, à l'instar de nombreuses autres communes de la Drôme qui profitent déjà de ce service. Cette démarche - facilitée désormais par l'implantation de la fibre optique dans le village - permettra à chaque habitante/habitant, moyennant une inscription à la Médiathèque de Puy-Saint-Martin, d'accéder aux différentes ressources en ligne suivantes :

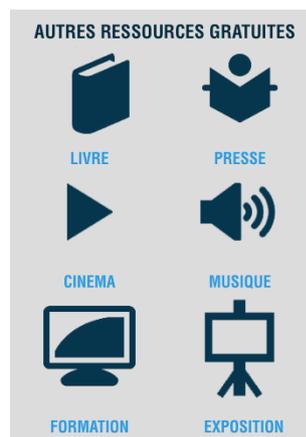
- Livres numériques (plus de 5000 livres papier ou audio à télécharger sur liseuse, ordinateur, tablette ou smartphone)
- Formations en ligne (langues, cours en ligne sur des sujets très divers, ...)
- Presse (plus de 300 titres hebdomadaires et mensuels ou magazines et journaux via l'application Cafeyn)
- Cinéma en VOD (« video On Demand ») avec un choix de plus de 6000 films, séries ou documentaires
- Musique et concerts (avec MusicMe, soit onze millions de titres, et la Philharmonie de Paris)
- Et des activités Jeunesse (films d'animation, documentaires, ... adaptés aux enfants de 3 à 12 ans).

Une fois la convention entre le Département et la Commune validée (pour un coût annuel de 40 centimes par habitant pris sur le budget de Puy-Saint-Martin), chaque habitante/habitant pourra, après avoir reçu les codes nécessaires pour la connexion, profiter de cette offre numérique inédite. En cas d'absence d'équipement, la Médiathèque pourra mettre à la disposition de la lectrice ou du lecteur, une liseuse ou une tablette iPad.



La Médiathèque Départementale de la Drôme propose à tous les utilisateurs de ce site d'accéder à une sélection de ressources gratuites.

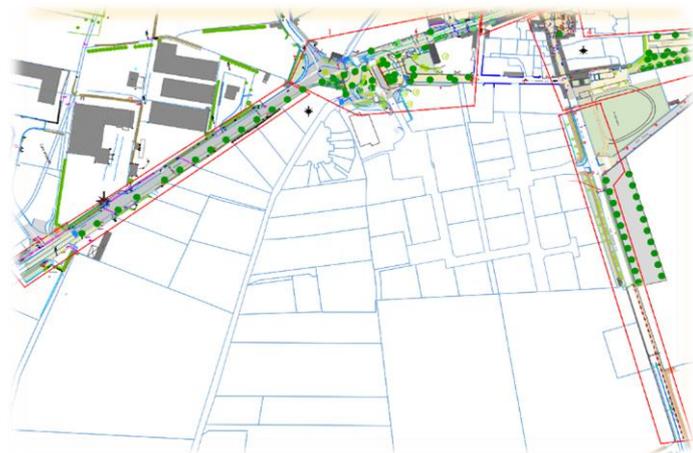
L'objectif est de faire découvrir des ressources numériques différentes et variées proposées par des organismes publics, des sociétés privées, des associations et même des personnes individuelles.



## Les citoyens donnent leur avis

Par **Claude COSTECHAREYRE**

Dans le cadre de la concertation et à l'initiative de la Mairie, une quarantaine de citoyens ont participé le 11 juin 2022 à une réunion d'information et de concertation sur les aménagements paysagers, le traitement des sols, les ambiances végétales, le mobilier urbain et l'éclairage de la traverse du Village.



La partie concernée par la réunion va de la station d'épuration jusqu'à l'Auberge et inclut la place de l'Eglise, la Mairie, le parc Adèle Clément et lotissement le Sud, jusqu'au rond-point de la route de Manas.

Elle correspond à la première phase de travaux qui devraient débuter courant 2023.

L'ensemble des remarques et propositions faites par les participants font l'objet d'un compte rendu consultable sur le site de la Mairie et sont intégrés dans le projet disponible à l'accueil de la Mairie.

Ce que l'on peut retenir de ces échanges, c'est la volonté des citoyens de penser « développement durable », simplicité, sobriété, convivialité en insistant sur l'importance d'allier qualité des équipements et volonté de maîtriser les coûts.

En matière de mobilier urbain, c'est le bois et le métal qui recueillent le plus de suffrages.

Concernant les déplacements, la priorité est aux modes doux (piétons – vélos) et à la sécurité en limitant au mieux la vitesse sur la commune.

Plus généralement, ils ont insisté sur l'importance de garder une identité globale au village avec les idées comme le recours à des matériaux et techniques naturels, un style provençal qui pourrait mieux s'affirmer, etc.

A noter que le Conseil Municipal des Jeunes s'est lui aussi réuni pour donner son avis sur ce projet.

Vous trouverez le compte-rendu dans la rubrique spécialement dédiée au Conseil Municipal des Jeunes.

Le Maire a salué l'engagement des participants présents et rappelé que les autres tranches de travaux prévus feront l'objet de réunions publiques.

## Chantier du Chastelas : c'est parti pour la tranche 1 !

Par **Denis PERRIN**

Le site du Chastelas va faire peau neuve dans sa partie sommitale.

En effet, la tranche 1 qui consiste à réaménager le belvédère, va démarrer début octobre 2022.

Le chantier aura une durée de 3 mois et va nécessiter la fermeture de la voirie coté belvédère. Une signalétique spéciale sera mise en place par la municipalité (accès au cimetière, modifications itinéraires rando et promenade « Sur les pas d'Adèle »). De plus, cette phase de travaux va nécessiter la dépose du calvaire. Cette période sera mise à profit pour faire la restauration du Christ en croix. En fin de chantier, sera mis en place une nouvelle table d'orientation en lave émaillée, panorama à 180° sur la plaine de la Valdaine.

C'est l'entreprise Cheval Paysages Montélimar qui va réaliser les travaux. Le bureau d'études Cambium assurera la maîtrise d'œuvre.



## Le projet éolien toujours en cours d'études.

Par Anthony CÉLÉRIEN

Après une année de stand-by due au changement d'intercommunalité et aux questionnements quant à l'adéquation du projet avec le PLU de la commune, les études d'impact vont pouvoir aller maintenant à leur terme. Aucune modification du document d'urbanisme n'est nécessaire et une adaptation mineure de l'implantation des machines sera engagée pour coller avec les règles de distances minimum aux limites du terrain.

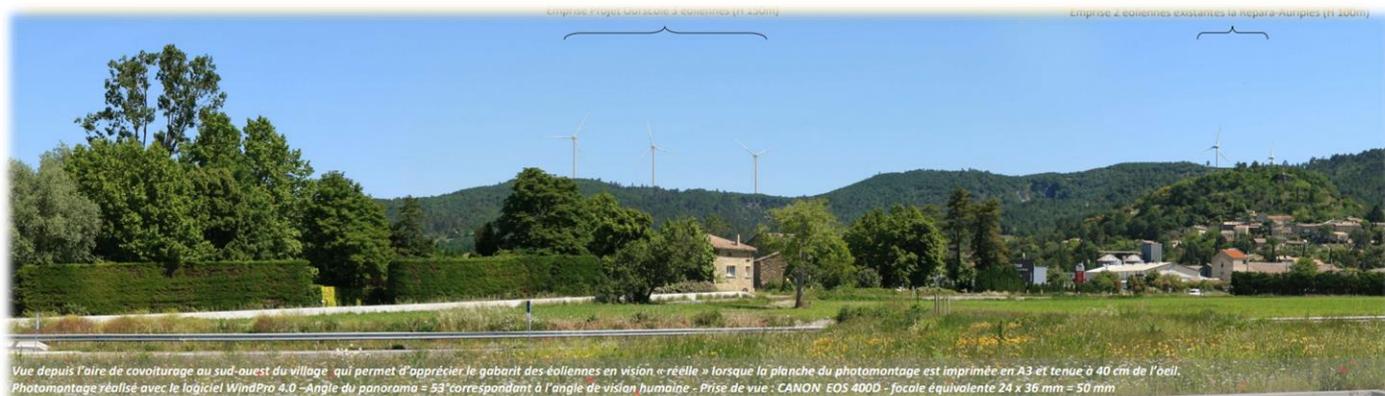
Le conseil municipal récemment élu a souhaité délibérer sur le soutien de la commune à la poursuite du projet. La nouvelle équipe se devait de remettre aux voix les dispositions prises par les mandatures précédentes. Conformément aux engagements pris lors de la campagne municipale de mars, cette délibération a été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 15 septembre dernier.

Rappelons que la société OURSEOLE qui développe ce projet est détenue à 52.62% par BELLANE ENERGIE, 36.90% par le fond OSER de la région Auvergne Rhône Alpes, 7.86% par la

CCVD (via une Société d'Economie Mixte) et 2.62% par la commune de Puy-Saint-Martin. Ceci représente un exemple rare de partenariat public / privé dans un projet éolien. Les statuts de la société OURSEOLE prévoient également la possibilité d'ouvrir le capital aux citoyens, disposition qui devra être réfléchiée et organisée si le projet se concrétise.

Sur la fin de l'année 2022, les études d'impact vont donc pouvoir se terminer, pour un dépôt de dossier courant 2023 qui ouvrira alors l'enquête publique et l'instruction par la Préfecture et les services de l'Etat.

Depuis 2017, la municipalité s'efforce d'informer les Puy-Saint-Martinois sur l'avancée du projet. Le fait d'avoir mis un pied dans la société OURSEOLE a permis ceci, et cette communication aurait été tout bonnement impossible dans le cadre d'un projet porté par des promoteurs nationaux ou internationaux, qui n'auraient eu aucune obligation à ce sujet.



Vue depuis l'aire de covoiturage au sud-ouest du village qui permet d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée en A3 et tenue à 40 cm de l'œil. Photomontage réalisé avec le logiciel WindPro 4.0 - Angle du panorama = 53° correspondant à l'angle de vision humaine - Prise de vue : CANON EOS 400D - focale équivalente 24 x 36 mm = 50 mm

## Place pour personnes en situation de handicap

Par Irène MAURIN



Un petit rappel s'impose concernant la place dédiée aux personnes en situation de handicap qui se trouve devant la Salle des Fêtes. Nous sommes plusieurs à avoir remarqué quelques dérives concernant l'utilisation de cette place.

Pour rappel :

- Cette place est réservée aux personnes qui sont en possession de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) qui doit être visible depuis le pare-brise du véhicule.

- Pour les personnes qui possèdent cette carte, il est rappelé qu'elles doivent stationner pour un temps limité, afin de laisser la possibilité à d'autres personnes en situation de handicap de stationner. Il est bien entendu que le stationnement n'est autorisé qu'en présence du titulaire de la carte qu'il soit passager ou conducteur.

Merci de respecter ces consignes pour bien vivre ensemble !

## Service National Universel, merci Lucie !

Par Irène MAURIN

Le Service National Universel (SNU) est un dispositif qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement.

Il s'articule en 3 étapes :

- un séjour de cohésion de 2 semaines
- une mission d'intérêt général
- la possibilité d'un engagement volontaire de 3 mois

Lucie Valladier a effectué un SNU, mission d'intérêt général dans notre commune.

En effet, après avoir fait le séjour de cohésion en Haute-Savoie pendant 12 jours avec d'autres jeunes de son âge, Lucie a effectué 84 heures d'intérêt général au Secrétariat de mairie mais surtout à la Médiathèque de Puy-Saint-Martin.

Les tâches ont été multiples et variées : tri de dossiers, catalogage des livres, aide à

l'organisation d'évènements, rangement, recherches d'applications pour les jeunes du péri-scolaire, organisation du concours de galets, rangement des magazines, couverture des livres... Elle a aussi lu des histoires aux enfants de l'école dans le cadre de la Médiathèque.

Elle retient des éléments très positifs de cette expérience durant laquelle elle a découvert « *le monde du travail, le travail en équipe, la ponctualité, le respect des gens et des livres* ».

Elle n'a eu que des compliments de la part des personnes qui l'ont encadrée durant cette période.

Nous remercions vivement Lucie pour son aide et son engagement dans notre commune et lui souhaitons de belles réussites.



## Chemin musical des écoliers à Puy-Saint-Martin

Par Patric CISTERNE et Barbara BRÉHÉRET

La rentrée musicale de septembre 2022 sera belle !

Exit les souvenirs d'une traversée laborieuse de la crise sanitaire !

L'école André Borne de Puy-Saint-Martin fait peau neuve avec une équipe de professeurs renforcée et pas moins de 9 disciplines : Ateliers musicaux, Batterie, Chant, Clarinette, Flûte traversière, Guitare, Piano, Trompette et Violoncelle, quoi de plus normal au pays d'Adèle Clément !

Ainsi, souhaitons la bienvenue aux professeurs qui animent cette saison 2022/2023 !

- M. Romain VERGNON, professeur de batterie, guitare, basse et atelier musical
- Mme. Anne MONTAGARD, professeure de clarinette et éveil musical
- M. Armen USTEN, professeur de piano
- M. Aurélie GRIFFON, professeure de flûte traversière
- Mme. Isabelle SION, professeure de chant et violoncelle
- Mme Isabelle PAVAGEAU, professeure de piano

Travailler au « bien vivre ensemble » dans le village constitue une priorité pour l'équipe municipale, et la Culture est un vecteur indispensable pour le développement du lien social, qu'il soit intra ou inter-communal. Ainsi, les élèves ne sont pas tous Puy-Saint-Martinois et partagent leur goût pour la musique avec les copains et copines des villages voisins.

L'école de musique démarre donc sa 31<sup>ème</sup> année d'existence avec enthousiasme, et de belles nouveautés.

Outre un beau panel d'instruments proposés aux intéressés, des animations ponctuelles et plus régulières permettront aux professeurs et aux élèves, jeunes ou adultes, de se produire plus souvent, partager leur passion entre élèves et avec les Puy-Saint-Martinois.

ECOLE DE MUSIQUE ANDRÉ BORNE

8 Grande Rue, 26450 Puy-Saint-Martin

### Puy-Saint-Martin et la Musique : une longue histoire !

Elle démarre avec Adèle CLEMENT (1884-1958), violoncelliste de son état. Installée à Puy-Saint-Martin, elle parcourra le monde pour toujours revenir se ressourcer au village où elle laissera un héritage artistique et patrimonial fort.

- 1892 : Existence d'une fanfare (la Fanfare Sainte-Cécile)
- 1936 : Création d'une société chorale et musicale. A la fanfare s'ajoute une clique.
- 1980 : L'Amicale laïque crée un atelier de flûte à bec et existence d'un groupe musical appelé le Saib-Martin Jazz
- 1981 : L'Ecole de Musique municipale (ADDIM) est créée

## Forum des associations

Par Claude COSTECHAREYRE

Le Forum des Associations était de retour le 4 septembre 2022 et 18 associations se sont mobilisées pour se présenter et rendre compte de toutes les activités et projets qu'elles conduisent et qui font de notre village l'un des plus riches en matière d'animation.

« Bienvenue à Puy-Saint-Martin et heureux de vous accueillir dans notre beau village ». Ces sont les premiers mots que le Maire, Anthony CÉLÉRIEN, a prononcé à l'adresse des nouveaux habitants, à l'occasion de l'apéritif offert par la municipalité. Ils étaient plus d'une dizaine de familles, sur les 44 nouvellement installées depuis 2 ans sur Puy-Saint-Martin, à recevoir le traditionnel cadeau de bienvenue, partager le verre de l'amitié et faire connaissance avec d'autres habitants.

Ce moment chaleureux a été suivi d'un concours de tartes sucrées et salées, concoctées par 7 personnes sous le regard attentif du Conseil Municipal des Jeunes qui a goûté, délibéré et remis les prix aux gagnants.

Le traditionnel pique-nique a réuni un grand nombre de familles dans le décor agréable et ombragé du Parc Adèle Clément, tandis que les plus jeunes ont largement profité du château gonflable installé pour la circonstance.

Une belle journée de rencontres et de partage.

Merci à tous ceux qui se sont investis.



## Puy-Saint-Martin et l'Europe

Par Claude COSTECHAREYRE

Le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes qui gère les fonds européens en région, a lancé dès mars 2022 un appel à candidatures auprès des territoires pour la mise en œuvre du programme LEADER. Ce dispositif européen permet de soutenir des actions innovantes portées par des territoires ruraux et périurbains.

Pour la Drôme, le Parc Naturel des Baronnies Provençales (PNR) coordonne la réponse à candidature regroupant 9 intercommunalités et le PNR.

Dans ce cadre, la commune de Puy-Saint-Martin a accueilli le 27 septembre 2022 un atelier territorial afin d'identifier et prioriser les besoins du bassin de vie Dieulefit-Montélimar. Plus de 50 participants ont été reçus dans la Salle des fêtes de la commune pour échanger, débattre, proposer et évaluer les besoins en matière :

- de revitalisation des centres bourgs ;
- d'offre touristique renouvelée ;
- d'accès à l'emploi, de création de valeur ajoutée par le maintien et le développement d'activités nouvelles innovantes qui valoriseront demain les ressources et compétences locales.

Autant de sujets qui font écho à la volonté de nos villages drômois de donner au monde rural toute sa place dans les mutations qui s'annoncent en matière de transition énergétique et écologique. C'est aussi une manière de valoriser nos capacités d'accueil et d'ingénierie à l'instar des grandes villes et métropoles.

Un compte-rendu de cet atelier fera l'objet d'un article dans le prochain numéro du Puy-Saint-Martinois.

## Conseil Municipal des Jeunes

Par Irène MAURIN

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est très actif. Ils ont de belles idées qui, pour certaines, se sont déjà réalisées.



Lors de leur journée citoyenne, le 25 juin, ils ont fleuri des bacs devant l'école et dans le parc. Ils ont également confectionné un hôtel à insectes qui se trouve à côté des préfabriqués.

Et ils ont tenu à mettre des panneaux qui signalent la présence d'enfants dans le village (voir les photos).

Ils ont à cœur de donner leur avis sur tous travaux qui vont se faire à Puy-Saint-Martin : la traverse du village (la réunion s'est tenue le 6 juillet sur ce sujet, voir ci-dessous), l'aménagement du parc Adèle Clément...

Bravo au CMJ pour son engagement et ses idées !



## Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est prononcé sur la traverse du village

Par Irène MAURIN



Le CMJ a souhaité donner son avis sur la traverse du village.

Après une introduction faite à partir d'un plan du village et sur la question : « quel serait votre village idéal ? » les réponses et les idées sont multiples et variées sur les sujets suivants :

- les sols,
- la végétation et l'ambiance végétale,
- le mobilier urbain,
- les fontaines à boire,
- les poubelles,
- l'éclairage,
- les panneaux d'affichage,
- l'emplacement du Poilu...

Les mots-clés qui caractérisent le village idéal pour les jeunes sont : respect de l'environnement, écologie, sécurité, esthétique, lutte comme le réchauffement climatique, bien-être de tous.

Bravo les jeunes pour ces bonnes idées !

## Un bilan très satisfaisant au terme de l'été 2022



**Le marché estival** a vu de nombreux visiteurs retrouver chaque lundi la place du Champs de Mars. Chacun a pu remplir son cabas des produits du terroir et productions artisanales proposés par une moyenne de 15 exposants, le tout sur un fonds d'animation musicale convivial et de grande qualité.

**L'aire de camping-cars** fait quant à elle toujours preuve d'une belle attractivité auprès des touristes. Ceux-ci apprécient non seulement sa localisation au sein du village et de ses centres d'animations, mais aussi sa belle végétalisation.



**Le cinéma ambulante** a également connu un beau succès avec deux projections en plein air (« Le temps des secrets » et « West Side Story ») puis de nouveau en salle avec la projection le 13/09 du film « Frère et sœur »).

Deux dates sont dès aujourd'hui à noter sur vos agendas :

- le 04/10 avec "Swing" de Tony Gatlif
- le 08/11 pour un film restant à choisir.

Ce trimestre de rentrée va également être pour l'association l'occasion de mettre en place les **illuminations et décorations de fin d'année**, en coopération avec la médiathèque et la municipalité.

Un grand merci est adressé à l'ensemble des acteurs et bénévoles qui nous permettent de mener à bien ces activités. Nous en avons rencontré plusieurs au dernier forum des associations et nous aurons besoin de vous toutes et vous tous pour 2023.

## Le retour de la liberté...

Cet été, Puy-Saint-Martin a retrouvé ses accents de fêtes. Les très nombreux puy-saint-martinois, puy-saint-martinoises, habitants du territoire, touristes, ont pu apprécier nos deux manifestations, les festivités du 13 juillet et la vogue de septembre.

Et quel succès ! les repas servis au rythme de chacun, la buvette tenue avec brio par les membres du Comité des Fêtes, les animations musicales, le DJ du 13 juillet et l'orchestre de la vogue ont fait danser, chavirer les jeunes et les moins jeunes. Tout était réuni pour d'excellents moments de convivialité.

Ces festivités ne seraient possibles sans le travail et le dynamisme de notre formidable équipe de bénévoles.

Un grand merci à l'équipe municipale, à tous nos partenaires et soutiens (l'ARR et PSMI pour le montage et démontage des barnums) pour leur générosité et appui.

Notre prochain rendez-vous est fixé au 10 décembre à la Salle des Fêtes pour la diffusion d'un match de quart de finale de la Coupe du monde de football, suivie d'une soirée dansante.

A très bientôt pour de nouveaux bons moments ensemble.

L'équipe du Comité des Fêtes



## L'Automne à la Médiathèque.

L'équipe de la Médiathèque vous a concocté pour cet automne un grand programme d'animations, pour tous, adultes et enfants, dont vous trouverez la liste, les dates et lieu dans l'agenda en fin de ce numéro du Puy-Saint-Martinois.

Bien sûr, la Médiathèque vous est ouverte pour les prêts et consultations de documents : livres, CD, DVD.

Mais en plus, d'ici la fin d'année, avec votre carte d'adhérent vous pourrez vous connecter au site de la Médiathèque départementale pour bénéficier des ressources en ligne (voir article page 6) :

- Livres numériques,

- Formations en ligne,
- Presse,
- Films, séries, documentaires, dessins animés,
- Musique, concerts,
- Activités jeunesse.

Nous vous attendons nombreux (es), et Patricia à l'accueil est là pour tout renseignement complémentaire.

L'Equipe de la Médiathèque.

## Exposition « Le galet sous toutes ses formes »

A la suite de l'exposition réalisée en mai-juin : « le galet sous toutes ses formes », nous avons organisé un concours de mise en forme artistique des galets, devant la Médiathèque ; une quarantaine de participants se sont inscrits sur 4 catégories : Adultes, Ados, Enfants et Périscolaire.

Deux participants seront prochainement récompensés dans chaque catégorie par des livres, abonnement à la médiathèque, des kits de jeux.

Merci à tous les participants !



## Les repas proposés par l'Amicale Laïque



**Le saviez-vous?**

L'Amicale Laïque de Puy-Saint-Martin – Roynac propose **des repas complets à emporter chaque midi!** (les lundis, mardis, jeudis et vendredis\*)

Les plats sont fraîchement préparés chaque jour par nos cuisinières Graziella et Lauréline. Retrouvez nos menus sur le site de la mairie.

**Comment ça marche?**  
Commandez vos repas (de préférence au plus tard le jeudi pour la semaine suivante) par email à : [amicalelaique.psm.roynac@outlook.fr](mailto:amicalelaique.psm.roynac@outlook.fr)  
Venez récupérer vos plats à 11h30 à la cantine, 8 rue du 11 novembre 1918, à Puy-Saint-Martin!

Tarifs	Adhérents (20 €/an)	Non-adhérents
<b>Repas complet</b> (entrée + plat + fromage + dessert)	<b>6,5 €**</b>	<b>7,5 €**</b>
<b>Plat du jour</b>	<b>5 €**</b>	<b>5,5 €**</b>

Option contenants jetables + 1€

L'Amicale Laïque est une association gérée par des parents bénévoles. Les bénévoles contribuent au bon fonctionnement de la cantine des enfants de Puy-Saint-Martin et Roynac. Objectif : toujours plus de « fait maison », de circuit court et de produits bio. Merci pour votre soutien!

\* Hors vacances scolaires et jours fériés.  
\*\* Prix sans contenant. Merci de fournir vos propres contenants ou de choisir l'option + 1€.



### J'ai testé pour vous....

J'ai testé pour vous les repas de l'Amicale Laïque cette semaine de Septembre, et je partage l'expérience avec vous.

Lundi 11h30 : je suis accueillie par deux sourires larges et bienveillants, celle de notre Cheffe Graziella et son aide de cuisine Lauréline qui prennent le temps de m'expliquer le fonctionnement : c'est la première fois que je commande. Je n'ai pas tout à fait les bons contenants mais qu'importe, on s'organise tout de même.

Je repars donc avec mon menu complet : betterave rouge fraîche finement râpée et assaisonnée, poulet en sauce / carottes accompagné de pommes-noisettes, fromage et pain. En dessert : des pêches au sirop.

Mardi 11h35 : oups un peu de retard ! il faut récupérer le menu avant que la cantine n'ouvre ses portes aux enfants. Salade de légumes, jambon rôti et Quinoa, fromage (brie) et pain. Fruit en dessert

Verdict : c'est un vrai repas complet prêt à manger et plutôt copieux. On sent les produits frais et de qualité. L'assaisonnement est modéré pour plaire aux enfants (au plus grand nombre en tout cas) ainsi qu'aux plus âgés parfois concernés par des régimes spéciaux (peu salés...).

Le fonctionnement est pratique et c'est une restauration simple, proche de celle « à la maison ».

A vous d'essayer !

Barbara

## Atelier informatique (AAR)

Les cours d'informatique, initiation et perfectionnement, sont dispensés au pôle informatique dans la médiathèque. Il est possible d'apporter son propre ordinateur.

Programme adapté selon les niveaux des participants : *environnement, maîtrise de la souris et du clavier, initiation à Internet, utilisation d'une boîte mail, photo (classement, retouche...), initiation et perfectionnement au traitement de texte...*

Les 1<sup>ers</sup> ateliers auront lieu le lundi 3 et le vendredi 7 octobre 2022.

Nouveau ! Un module d'utilisation d'une tablette sera mis en place au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Tarif annuel : 30 € participation aux ateliers + 15 € cotisation à l'AAR

Pour tout renseignement, appeler Marie-Claire Debouverie au 06 32 01 32 57



## Ateliers de Théâtre (AAR)

Sébastien Labate, professionnel du spectacle vivant, propose des ateliers tous les mercredis dans la Salle des Fêtes :

- pour les enfants (de 8 à 12 ans) de 16 h à 17 h 30
- pour les adultes (à partir de 16 ans) de 19 h 30 à 21 h 30

Les cours sont basés sur les techniques de la Commedia dell'Arte : au service du rire pour le public et pour l'acteur !

Sébastien propose :

- un travail du corps et de la voix
- des techniques d'improvisation et d'interprétation
- des techniques de dramaturgie et de mise en scène
- un spectacle de fin d'année

TARIF UNIQUE : 220 €

Pour plus de renseignements : [sebastien-labate@yahoo.fr](mailto:sebastien-labate@yahoo.fr) / 06 40 60 73 96



**LEZ'ARTS**  
PRODUCTEUR DE SPECTACLES VIVANTS

## Résidence d'artistes (AAR)

C'est la première fois que Puy-Saint-Martin accueillera deux résidences d'artistes pour la création théâtrale ! Elles sont prévues du 7 au 16 novembre 2022 et du 2 au 16 janvier 2023. Un spectacle Alice (à partir de 5 ans) sera créé au cours de ce séjour. C'est une adaptation du conte d'Alice aux pays des merveilles de Lewis Carroll, réécrit pour qu'il s'inscrive dans notre époque et qu'il parle à toutes les générations. Ce projet est en co-production avec le Théâtre Montansier de Versailles.

L'histoire d'Alice s'adresse tout d'abord aux enfants à partir de 5 ans. Ils y découvriront le chant, les arts du cirque et les masques. Ce projet est coloré, dynamique, magique, empreint de

rêves, ce qui éveillera les enfants à l'art du théâtre.

Il est aussi destiné aux adultes et aux familles. Les adultes pourront apprécier le spectacle autant que leurs enfants. Le projet a également vocation d'ouvrir une réflexion sur la propre enfance des adultes.

À la fin de chaque résidence, les artistes offriront à tous les Puy-Saint-Martinois un spectacle gratuit :

- le mercredi 16 novembre à 16 h,
- le lundi 16 janvier à 14 h 30 (les enfants des classes de Puy y assisteront).

Pour plus de renseignements :

[sebastien-labate@yahoo.fr](mailto:sebastien-labate@yahoo.fr) / 06 40 60 73 96



## Troupe de théâtre « Si je serais... »

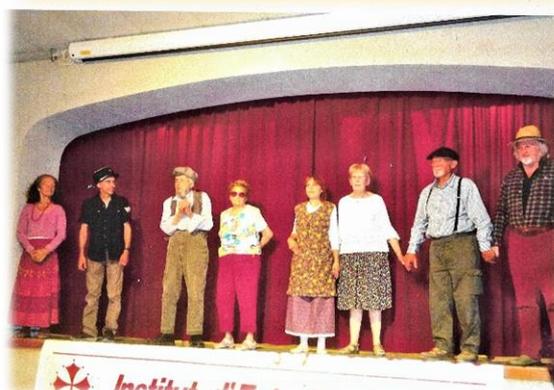


C'est une troupe de théâtre renforcée par la venue de nouvelles actrices et de nouveaux acteurs – bienvenue à eux ! - qui reprend ses répétitions. Elle projette d'avoir une activité ambitieuse. Sont d'ores et déjà prévus une reprise du spectacle joué avec succès au printemps dernier (que nous pensons faire tourner) et un déplacement à Gluiras en Ardèche. Par ailleurs, nous allons mettre en chantier de nouvelles pièces pour préparer un nouveau spectacle pour le proposer à notre public l'an prochain.

## Le Théâtre Intercommunal de La Pinha prévoit son spectacle 2023

Le TILP est heureux d'avoir pu enfin présenter sa soirée occitane le 14 mai initialement prévue en mai 2020, avec le précieux concours de l'association Calm'Art. Il ne saurait trop remercier la municipalité pour la subvention accordée et la mise à disposition des locaux. Ce spectacle, ouvert traditionnellement avec « La Mazurka Soto li pins », version Puy, s'est poursuivi avec une version franco-occitane de « Tout va très bien, madame la marquise », des chants dont « Rockstars du Moyen -Age » de Francis Cabrel actualisé en hommage à des félibres de la région. « La respelida », d'après Cami, a été présentée par Les fées libres de Sauzet. L'entracte a permis d'acquérir livres et CD avec la valisette de l'I.E.O. et à Paulette Winaud de gagner le gros lot de la tombola avec le N°98. « La belle jardinière », de Line Jalicet, a terminé le programme avant le goustarou et la « Coupo Santo ». On retrouvera la pièce de Line Jalicet jouée en 2007 « Margarita » l'année prochaine.

Rendez-vous le 20 mai 2023 à 18h00.



Auteur et acteurs de « La belle jardinière »

## Archives et Patrimoine

L'association Archives et Patrimoine de Puy-Saint-Martin annonce l'édition d'un nouvel opuscule intitulé : « À Puy-Saint-Martin, le 22 juin 1582 - Puy-Saint-Martin au temps des guerres de Religion ».

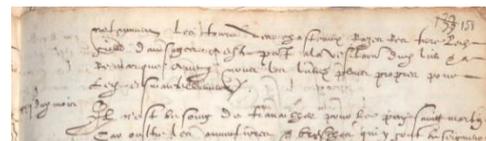
Partant de la visite que fit Antoine de Morard à cette date dans le cadre d'un périple lui permettant d'établir l'état de démantèlement des places fortes protestantes du Dauphiné, l'auteur, après avoir situé cet événement dans son contexte historique, relate la situation de Puy-Saint-Martin au cours des guerres de Religion. De même, l'auteur évoque les personnalités de deux figures Puy-Saint-Martinoises : le seigneur catholique de l'époque, Louis d'Urre d'Oncieu, et le protestant Philibert de Roysses.

Cet opuscule comporte 30 pages au format A4 et est vendu au prix de 5€, frais d'envoi en sus (4€ France métropolitaine).

Commande/Information : Archives et Patrimoine c/o Gérard Noël, 27 rue des Redis à 26450 Puy-Saint-Martin ; noel.psm@orange.fr.

L'association Archives et Patrimoine se réunit chaque mercredi à 14h30 ; en ce moment, les cadastres font l'objet de nos soins attentionnés. Le cadastre de 1984 est en cours d'inventaire et de classement. Quant au cadastre de 1636, il fait l'objet d'une transcription en français contemporain et d'une numérisation. Grâce à celle-ci, les recherches sur base de mots-clés seront facilitées.

Toute personne s'intéressant de près ou de loin au traitement des archives ou à la valorisation du patrimoine communal est invitée à contacter Alexandre Costantini, Président (gildalex.costantini@orange.fr) 06 66 84 82 94



Rapport d'Antoine de Morard (juin 1582) sur le démantèlement des places protestantes, son passage à Puy-Saint-Martin, 22 juin 1582 ; source : N. Chorier et G. Allard, Ville de Grenoble, Bibliothèque municipale, R.80 (16) CGM N°1204 (f. 105).

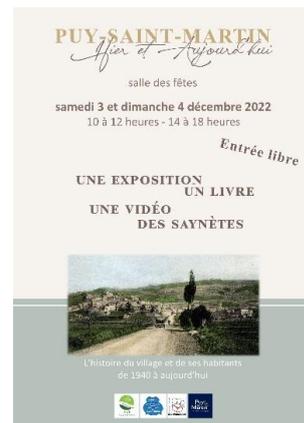
## **Puy-Saint-Martin, Hier et Aujourd'hui**

Trois associations (l'AAR, Archives et Patrimoine, La Médiathèque) et plus de cinquante personnes ont participé à l'élaboration d'un livre, d'une exposition, d'une vidéo et de saynètes sur l'histoire de notre village de 1940 à nos jours.

L'ensemble sera présenté au public les :

**Samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022** dans la Salle des Fêtes.

Vous découvrirez ce qui fait l'esprit de notre village à travers des documents, des photographies, des interviews, des dessins...



## **Vieillir au Village, association d'aide à la personne, reconnue d'utilité publique.**

Depuis 2001, l'association « Vieillir au Village » organise des interventions journalières pour permettre à nos anciens de bien vieillir chez soi dans un environnement solidaire.

Notre fondatrice, la gérontologue puy-saint-martinoise Fabiola DE FALCO, l'a prévu et organisé pour cela il y a 20 ans.

Actuellement, notre mission principale consiste, au travers d'une équipe de bénévoles, à livrer à domicile des repas à nos aînés. Cette action, très appréciée par les bénéficiaires, dont les contacts extérieurs sont souvent très restreints, est tout autant gratifiante pour les bénévoles qui arrivent, par cette relation, pourtant brève, à créer un véritable courant de sympathie.

Cependant, l'équipe d'origine a dû et doit en permanence se renouveler et se renforcer.

Pour le portage des repas, l'engagement habituel d'un bénévole est d'un peu plus d'une heure par quinzaine – il peut

être encore réduit en fonction des disponibilités des uns ou des autres, et du nombre de bénévoles disponibles.

Les trajets effectués avec les véhicules particuliers donnent lieu à un remboursement ou peuvent faire l'objet d'un don défiscalisable.

Alors, si « le cœur » vous en dit et si vous disposez d'un peu de temps, contactez la coordinatrice de l'association :

Anne GILES,

Vieillir au Village 5, Place de la Mairie PUY-SAINT-MARTIN

Tél : 04.75.90.14.85

Mail : vieillirauvillage@gmail.com

Merci d'avance pour nos anciens.

## **L'Eté de la Saint Martin**

Le Club du « 3<sup>ème</sup> âge » invite et accueille tous les retraités (ou pas) à venir grossir ses rangs.

Malgré les vicissitudes du COVID, le Club compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents.

Il se réunit tous les jeudis à 14 heures au Parc, à la salle Adèle Clément, pour des jeux (pétanque, belote, coinche, jeux de société...).

La cotisation annuelle est de 18 € par personne.

Les anniversaires des membres sont fêtés tous les trimestres.

Des voyages d'une semaine pourront être organisés ainsi que des sorties d'une journée (si le nombre d'inscrits est suffisant).

Renseignez-vous, nous vous attendons.

- Présidente : Huguette ROSTAING 04 75 90 13 53
- Trésorier : Alexandre COSTANTINI 06 66 84 82 94
- Secrétaire : Jacqueline PERIGOT 04 75 01 08 95.

Un repas de Noël est organisé début décembre ainsi qu'un repas de fin de saison fin juin.

Un loto traditionnellement organisé en février ainsi qu'un concours de belote interclubs, seront à poursuivre si nous sommes assez nombreux. Toutes les suggestions sont bonnes à prendre.

Comme avant la pandémie, une journée de collecte en faveur des restos du cœur sera organisée courant février.

Le Club a repris son activité depuis le 15 septembre.

## L'association Libertalia souhaite partager avec vous plusieurs informations

1. L'inauguration des **jardins partagés** est repoussée au printemps Cela permettra de prendre le temps d'organiser cet événement festif avec un troc aux plantes, des ateliers et des animations !
2. Nous vous confirmons que le **Donn'fringues** aura lieu le dimanche 30 octobre à la Salle des Fêtes de 10h à 18h. Venez vous habiller gratuitement !
3. Le **Donn'jouets** aura lieu le dimanche 20 novembre aussi à la Salle des Fêtes de 10h à 18h. Venez choisir vos cadeaux de Noël !!
4. **LiberT à l'art**, weekend d'expositions d'artistes chez les habitants du village, aura lieu dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) les 1 et 2 avril. Nous sommes à la phase de sélection des lieux et des œuvres. Si vous souhaitez participer à l'organisation, faites-vous connaître : [bonjour@libertalia26.org](mailto:bonjour@libertalia26.org).
5. Le **four collectif** est toujours d'actualité, il s'inscrit dans le cadre de la rénovation du parc Adèle Clément et en suit le calendrier. Nous souhaitons que votre rentrée se passe au mieux, à très vite !



L'équipe de **LIBERTALIA**.

## « Cheminant par les crêtes »

L'Association « Cheminant par les crêtes », créée le 22 septembre 2021, s'engage dans ses statuts « à œuvrer pour la protection du cadre de vie et de l'environnement » et à « informer l'opinion publique des problèmes liés à cet environnement ».

Le projet de trois éoliennes de 150 m de haut, lui paraît contraire à ses objectifs.

Celles-ci seront érigées dans une aire triplement protégée : la zone naturelle au nord de la commune, le couloir migratoire des oiseaux, la proximité de la « grotte à chauves-souris de Baume-Sourde ». Leur construction abimera les chemins, détruira des arbres et leur présence dénaturera les paysages

proches et lointains autour du village. Même si le promeneur leur tourne le dos, leur bruit le poursuivra jusqu'au fond du ravin des Ours.

Au forum des associations, nous avons échangé avec des visiteurs et nous aimerions que les discussions continuent car nous ne pouvons nous résoudre à l'idée que ces promenades et ces vues sur les collines qui enchantent notre quotidien disparaissent.

L'enquête publique approche. Exprimons-nous et réfléchissons encore à ce projet largement privé qui modifiera notre cadre de vie pour longtemps.

Contact : [cheminantparlescretes@gmail.com](mailto:cheminantparlescretes@gmail.com)

## Des cafés par les citoyens et pour les citoyens afin de recréer du lien et d'ouvrir communication et dialogue.

Suite à une petite enquête réalisée auprès de Puy-Saint-Martinois, il est apparu qu'une confusion s'est installée entre réunions publiques et cafés citoyens.

Nous avons donc pensé mettre en place :

- un forum afin que nous puissions nous exprimer sur des sujets que nous trouvons importants, des sujets généraux ou liés au village ; les porteurs de ces sujets seront les animateurs des cafés.
- 2 ou 3 cafés citoyens par an avec intervenants extérieurs pourront être organisés.

Tout est à réinventer, nous sommes donc ouverts à d'autres réflexions.

Bien sûr, pour que vive cette nouvelle version, nous avons besoin de volontaires capables de créer puis de servir de modérateurs sur le forum. L'AAR hébergeur des cafés dispose d'une subvention municipale pour commencer à faire vivre cette nouvelle version.

Venez nous rejoindre !

Nadine fera le lien entre les personnes intéressées en attendant que se crée la première équipe.

Contact : [nadine.crouzet186@orange.fr](mailto:nadine.crouzet186@orange.fr)



## Association « Rando Chevière »

Quelle meilleure façon de découvrir un pays qu'en cheminant à pied sur les sentiers ?

Du Vercors et ses paysages de montagne, à la Drôme provençale au climat et à la végétation méditerranéenne, notre département se caractérise par une diversité de paysages somptueux et sauvages.

L'Association « Rando Chevière », crée en 2005, regroupe des marcheurs de Puy-Saint-Martin et des villages voisins.

A ce jour, elle compte environ 60 adhérents amateurs de randonnée pédestre qui souhaitent découvrir au rythme de la marche l'environnement naturel de la Drôme et de l'Ardèche dans une ambiance conviviale.

Chaque année de Septembre à Juillet, elle accueille toutes les tranches d'âge et propose des sorties à la demi-journée les jeudis (tous les 15 jours) et à la journée les dimanches (tous les 15 jours) avec différents degrés de difficultés afin que tout le monde puisse se faire plaisir. De plus des séjours, week-end ou encore petite semaine, sont également organisés souvent hors Drôme-Ardèche.

Les randonnées sont proposées, préparées et accompagnées par des bénévoles (dit les meneurs) du club qui souhaitent donner un peu de leur temps et faire partager leur plaisir sportif. Des calendriers sont établis semestriellement avec des circuits essentiellement en boucles (de 8 à 20 km).

Chaque année au printemps (Mars/Avril), le club organise une manifestation baptisée « la Rando des Crêtes ». Pour 2023, cette manifestation sera remplacée par la « Rando des 15 » qui se déroulera le Dimanche 26 Mars sur les communes de Roynac et Puy-Saint-Martin.

En date du 11 Février 2022, une convention de balisage et d'entretien des sentiers de randonnées d'intérêt communautaire sur le territoire de Montélimar-

Agglomération a été signée entre le club « Rando Chevière » et l'Office de tourisme de Montélimar-Agglomération. Une équipe de baliseurs a été constituée afin de reprendre l'ensemble des boucles situées sur le territoire de la commune de Puy-Saint-Martin.

A ce jour, 3 boucles sont opérationnelles :

Itinéraire	Niveau	Distance	Dénivelé	Durée
« La Plaine »	Très facile	5 kms	80 m	1h30
« Charivari »	Facile	7,2 kms	230 m	2h30
« Chevière-La Pigne »	Moyen	11,5 kms	350 m	3h30

Pour ces 3 itinéraires, le point de départ est le parking devant la mairie. Ils ont été aménagés en balises jaunes type PR (Promenade et Randonnée) labellisé par la Fédération Française de la randonnée pédestre.



La carte (2€) des randonnées de Montélimar-Agglomération est disponible au Point d'Information Touristique (PIT) de Puy-Saint-Martin à la « Maison des Lettres » ainsi que les fiches rando format papier. L'ensemble des informations est disponible sur le site de l'Office de tourisme de l'agglomération : [www.montelimar-tourisme.com](http://www.montelimar-tourisme.com)

## L'association de gymnastique de Puy-Saint-Martin a repris ses cours de gym tonique !

L'association vous propose 2 cours de fitness rythmés, structurés complets : le lundi de 19h à 20h et le mercredi de 18h30 à 19h30.



**Vous voulez garder la forme ? tonifier votre corps (abdos, bras, fessiers, cardio)**

**Venez nous rejoindre : cours adaptés à tous les niveaux et tous les âges, dans la bonne humeur !**



Les cours sont animés par Christine THOLLET ; ils ont lieu en plein air dans la cour de l'école ou dans la Salle des Fêtes (par temps de pluie et hiver).

Prévoir un tapis pour les exercices au sol.

Renseignements :

Corinne NOYER, présidente 06 82 05 31 34

Christine THOLLET, professeur 06 77 34 50 53

**A bientôt !**

## Interruption momentanée des activités de Souffle et Santé à Puy-Saint-Martin

Mireille Giles dispense ses cours à Cléon d'Andran, qui dispose d'une salle plus adaptée pour la pratique du Qi Gong.  
Renseignements et inscriptions : [qigongetsante26@gmail.com](mailto:qigongetsante26@gmail.com), tél. 06 83 01 62 99

## Pour la deuxième année à Puy : la marche nordique (AAR)

La marche nordique est une activité physique douce de prévention santé.

Un cours est constitué d'un échauffement articulaire, d'un circuit pédestre sollicitant le système cardiorespiratoire, d'exercices d'équilibre et de renforcement musculaire, pour enfin terminer par des postures d'étirement et de souffle.

Anne-Laure, éducatrice en activité physique et en activité à médiation corporelle, vous propose de participer aux cours à partir du mercredi 21 septembre. Il est toujours possible de rejoindre le groupe après cette date.

Heure et lieu de rendez-vous : 9 h 15, sur le parking devant la mairie.

La 1<sup>re</sup> séance est une séance d'essai.

Cotisation annuelle à l'AAR 15 € + participation au cours 105 € = 120 €

Renseignements et inscription : Anne-Laure PELURSON au 06 72 43 33 52



## Association de chasse : une phrase mal perçue

Dans le dernier Puy-Saint-Martinois, les chasseurs ont publié un article qui dénonçait notamment les dégradations que subissaient leurs installations de sécurité constituées par les miradors de chasse.

La phrase suivante : « *mais depuis quelques années, nos installations subissent des dégradations de la part de certains usagers anti-chasse (dont certains étrangers au pays)* » a été prise au premier degré par de nombreuses personnes de nationalité étrangère habitant le village. Nous aurions dû écrire « dont certains n'habitent pas le village ».

L'association prie donc les lecteurs qui ont pu être blessés par cette phrase de bien vouloir accepter ses excuses.

## Natalie CROISET, sculptrice.

Par Claude COSTECHAREYRE

Elle habite le village depuis 3 ans. Un village qui pour elle est un espace de liberté, de rencontres. « Je me sens bien ici et j'ai envie de m'engager mais de manière libre. »

Elle le fait dans son engagement associatif mais plus encore, m'a-t-il semblé, à travers la sculpture et plus largement la culture, initiatrices de liens, de rencontres et de partage, bien dans la dynamique qui mobilise les associations de Puy-Saint-Martin.

Depuis l'enfance, pour elle, les mots sont marqués, réducteurs et ne rendent pas toujours compte de la subtilité des sentiments, de la tendresse et de la colère. Même si aujourd'hui elle les manie avec plus d'aisance, c'est avec la sculpture que tout devient possible. « La création est une envie, une sensation que tu veux traduire, un acte spontané, un travail qui met en jeu ta culture, ton savoir-faire, ton histoire, ton inconscient. »

« L'artiste est un être discret, qui garde son énergie pour le face à face avec son travail, ce qui deviendra son œuvre. La morosité du monde nous a éloigné du beau et de tout ce qu'il procure d'émotions, de joies ou de larmes, ce qui nous fait nous sentir vivants. L'art est une invention, une 3eme voie. Mon travail est en soi une lecture du monde même si je ne cherche pas à faire un plaidoyer. Mon travail est une manière de dire la difficulté que j'ai avec tout ce que je vois, tout ce qui se passe aujourd'hui. Les relations deviennent clivantes. On doit être pour ou contre ... Il y a ceux qui vont bien et ceux qui vont mal, etc. Face à une œuvre d'art, on n'est plus dans la dualité, Devant le beau, tout le monde s'apaise. Devant un coucher de soleil, tout le monde s'apaise. Ça amène à un état d'esprit qui te sort d'un mode de pensée trop cartésien, qui te propose des chemins de traverse, d'autres solutions et façons de voir les choses. » Pour Natalie, par-delà le conscient et toute forme d'intellectualisation, c'est d'abord une énergie de vie qui s'échange entre l'artiste et « le regardant », « chacun restant libre de son ressenti, sans avoir à le justifier ou l'analyser ». « Les mots sont bavards », m'a-t-elle dit. Alors, je vais me taire et vous laisser découvrir son univers, ce qu'elle met en partage, ce qu'elle nous offre d'elle-même. On ne peut espérer qu'un jour, une exposition mettra tout ce travail dans la lumière. Mais le voudra-t-elle ?

Pour l'instant, elle a choisi de s'associer à l'initiative de l'association Libertalia, qui prépare pour avril 2023 un week-end « Parcours d'Art dans le village ».



### Sur les lèvres et sur la scène

*La grâce du danseur prend forme sous nos yeux tel un mot qui déploie dans l'air chacune de nos possibilités chaque geste ébauche un idéogramme mouvant qui étire au comble de sa souplesse et de sa vigueur sa puissance poétique extrême.*

*A l'extrême de l'ascèse, les paroles de chair et de sang esquissent au rythme rigoureux du temps la forme éprouvée de chaque lettre.*

*Sur les lèvres, sur la scène, se délient les arabesques, les entrechats, les jetés battus, les ports de bras, les sauts merveilleux qui s'élancent jusqu'à la cime du dire et le grand écart magnifique et déchirant du verbe et de l'être.*

Poème Anne Mounic  
Catalogue exposition Château des Tourelles –  
Plessis Trévise, décembre 2021

## Bravo Champion !



Il est Puy-Saint-Martinois. Il s'appelle Maxime Lombard, il a 17 ans et se destine au métier de conducteur de poids lourds et... **c'est un champion de boule lyonnaise.**

La boule lyonnaise (ou longue) se différencie de la pétanque d'abord par la taille des boules, plus imposante, la distance (jusqu'à 17,50m), des règles de jeu particulières et strictes qui encadrent sa pratique. C'est un véritable sport qui a vu le jour au XVIIIème siècle dans la région de Lyon, d'où son surnom de « boule lyonnaise », et se pratique en équipe (doublette-triplette ou quadrette).



C'est en regardant son entourage jouer, qu'il a eu envie d'essayer, de s'accrocher, précise-t-il. Le voilà aujourd'hui double champion du célèbre tournoi de Pentecôte qui s'est longtemps pratiqué à Lyon, Place Bellecour, mais aussi double champion de France des moins de 18 ans, avec le SB Val de Drôme où il s'entraîne et qui lui vaut d'être sélectionné 2 fois en Equipe de France.

Avec son club, il va même disputer la coupe d'Europe de boule lyonnaise, à Aoste, en Italie, les 26 et 27 novembre 2022, l'occasion pour lui de découvrir d'autres horizons, faire d'autres rencontres, se confronter à d'autres équipes et vivre pleinement sa passion. Double bravo donc à Maxime pour ses qualités sportives et sa volonté de perpétuer un sport, malheureusement en déclin. Nous suivrons ses exploits avec attention et intérêt. Il ne nous reste qu'à lui dire le célèbre mot de Cambronne et lui souhaiter bonne chance.

## Retour sur une page d'histoire de Puy-Saint-Martin

Par Irène MAURIN

Une idée m'est venue : rendre hommage à une personne âgée de plus de 90 ans vivant à Puy-Saint-Martin. 8 personnes ont cet âge dans notre commune.

Ma pensée s'est tournée vers Rose Rostaing que je vois de temps en temps lorsque que je lui apporte le Puy-Saint-Martinois.

Mais comment évoquer la famille Rostaing sans penser à ses beaux-parents et son mari qui ont été reconnus **Justes** ?

Donc, je rends visite à Rose Rostaing qui m'apprend que Max Turteltaub est décédé le 25 août dernier à l'âge de 92 ans. Ce monsieur avait été recueilli par la famille durant la période de la déportation. Et nous échangeons sur ce passé dont elle a beaucoup entendu parler par sa belle-mère, Louise Rostaing, et son mari André Noël Rostaing.



Max Turteltaub (au micro)

Ses beaux-parents Louise et André Rostaing ont accueilli ce jeune garçon de février 1943 à septembre 1944. A cette époque, les Rostaing avaient 2 enfants, une fille de 5 ans, Marie Madeleine et un fils de 18 ans, André Noël. En septembre 1940, Max et sa famille ont été internés au camp d'Agde dans l'Hérault. Max est placé ensuite dans une maison d'enfants à Moissac. Cette maison ayant fermé ses portes, Max est alors arrivé à Puy-Saint-Martin. C'est le pasteur de l'époque qui a sollicité la famille Rostaing afin de cacher cet enfant juif. C'est avec beaucoup d'affection qu'il a vécu dans cette famille où il était considéré comme l'un des leurs. Il a été scolarisé à l'école du village sous le faux nom de Marcel Turno. Il devait dire à ses camarades de classe qu'il était orphelin. Les instituteurs de l'époque, Mr et Mme Morin, soulignaient son intelligence.

Je demande à Rose Rostaing si ses beaux-parents n'avaient pas des craintes durant cette période.

Oui, bien sûr. D'ailleurs, un jour à midi, alors que la famille était à table avec l'opérateur radio de la Résistance, des soldats allemands sont arrivés dans la cour de la ferme. L'opérateur a eu le temps de se cacher derrière une porte tout près de la cuisine. On imagine que tout le monde autour

de la table devait retenir son souffle ! Mais ces soldats voulaient simplement quelques œufs qu'on s'est empressé de leur offrir. On leur a même servi un peu de vin qu'ils ont bien apprécié. Ils sont repartis comme ils étaient arrivés, sans se méfier de rien. Ouf !

Après la libération, le centre de Moissac a réouvert ses portes. Max a donc quitté la famille Rostaing. Il revenait durant les étés pour travailler à la ferme ou simplement pour rendre visite à ceux qui ont eu le courage de prendre des risques pour lui.

Les années passèrent et Max est devenu ingénieur. Il a travaillé à Paris et a voyagé dans le monde entier. Mais c'est la Drôme qu'il avait choisie pour passer sa paisible retraite. Rose le rencontrait souvent avec beaucoup de plaisir même si elle précise qu'elle n'était pas encore à la ferme lorsque Max Turteltaub y a séjourné en 1943/44. « *C'est une page qui se tourne* » me dit-elle avec une certaine nostalgie dans le regard et dans la voix.

Magnifique témoignage de faits qui se sont passés dans notre village, pour se rappeler que des personnes sont prêtes à prendre tous les risques, « simplement parce que le racisme ne peut jamais être du côté de la loi, même s'il est un temps du côté du plus fort ».

*Propos recueillis auprès de Rose Rostaing, de sa fille Christine et dans plusieurs documents d'archives.*



« **Juste parmi les nations** » est une expression du judaïsme tirée du Talmud.

En 1953, la Knesset (parlement d'Israël), en même temps qu'elle créait le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « les Justes parmi les nations qui ont mis Juste est décerné au nom de l'État d'Israël par le mémorial de Yad Vashem.

Au 1er janvier 2020, 27 712 Justes parmi les nations de 51 pays ont été honorés.

Puy-Saint-Martin compte sept Justes parmi les Nations : Édouard, Emilienne et leurs enfants, Jean et Monette Badon et Louise, André et leur fils Noël Rostaing.

En tout, les Justes ont sauvé des centaines de milliers de personnes.

Il s'agit actuellement de la plus haute distinction honorifique délivrée par l'État d'Israël à des civils.

Cet été à Puy-Saint-Martin !



Le Marché estival



La Transhumance



La fête de l'École de Musique



Comité des fêtes 13 juillet



L'Apéro du Club Cyclo



Le ludobus



La finale de pétanque



Le bourgeois gentilhomme



La Vogue



Le chantier jeunes



La Chorale du Delta



Equi-Baila

**2022**

01 Octobre	20h00	<b>Soirée jeux de société</b>	Médiathèque
04 Octobre	20h30	<b>Cinéma</b> <b>« Swing » de Tony Gatlif</b>	Salle des Fêtes
08 Octobre	14h30	<b>Atelier Fresque du climat</b> <b>Animation Les Clévos A partir de 10 ans</b>	Médiathèque
09 Octobre		<b>Représentation théâtrale</b> <b>Compagnie Chronos</b>	Salle des Fêtes
10 Octobre	20h00	<b>Théâtre « Un dieu, un animal »</b> <b>Comédie de Valence</b>	Salle des Fêtes
21 Octobre	20h30	<b>Spectacle Comédie Itinérante</b> <b>« Corps et Comm » à partir de 12 ans</b>	Salle des Fêtes
25 Octobre	15h30	<b>Ciné goûter</b>	Médiathèque
30 Octobre		<b>Donn'fringues</b> (voir article page 18)	Salle des Fêtes
5 Novembre	20h00	<b>Soirée jeux de société</b>	Médiathèque
08 Novembre		<b>Cinéma</b>	Salle des Fêtes
16 Novembre	16h00	<b>Mirandolina « Alice au pays des merveilles »</b>	Salle des Fêtes
18 Novembre		<b>Concert hommage à Bashung</b>	Salle des Fêtes
20 Novembre		<b>Donn' jouets</b> (voir article page 18)	Salle des Fêtes
24 Novembre		<b>« Comment aiguïser notre regard devant une œuvre d'art ? », conférence-débat animée par Mr Ponette, Art du Temps (galerie à Cléon d'Andran)</b>	Salle des Fêtes
3 Décembre	20h00	<b>Soirée jeux de société</b>	Médiathèque
03-04 Décembre		<b>PSM hier et aujourd'hui</b> (voir article page 17)	Salle des Fêtes
07 et 10 Décembre	9h00-12h00	<b>Animation de Noël</b> Dès 6 ans	Médiathèque
10 Décembre		<b>Retransmission football</b> <b>Soirée dansante</b>	Salle des Fêtes
17 Décembre		<b>Repas des aïnés</b>	Salle des Fêtes

**2023**

16 Janvier		<b>Mirandolina « Alice au pays des merveilles »</b> A confirmer	Salle des Fêtes
12 Février		<b>Loto Eté de la St Martin</b>	Salle des Fêtes
22 Février		<b>Mini festival de cinéma</b>	Salle des Fêtes
26 Mars		<b>Rando des 15</b>	